

Une autre question soulevée fut celle de l'intégration des technologies dans les différentes cultures. On a donné plusieurs exemples de technologies développées en Occident mais inutilisables en Orient car elles s'opposaient à certaines coutumes. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité de faire des études d'impacts indépendantes qui permettront de s'assurer que les populations locales participent pleinement aux projets.

En ce qui concerne le rôle de la société civile canadienne, les participants ont surtout insisté sur l'importance de la coopération entre toutes les composantes de la société. Les missions commerciales doivent inclure des intervenants provenant des différents milieux. Certains participants ont fait remarquer que des entreprises travaillent déjà de concert avec d'autres acteurs (ONG, universitaires) lors de l'élaboration de plans stratégiques pour le commerce et l'investissement à l'étranger. La certification se veut également un moyen de sensibilisation des consommateurs canadiens. Finalement, on a insisté sur l'importance de favoriser un commerce équitable avec les pays en voie de développement.

Le groupe de travail sur le développement durable a permis d'engager une discussion constructive entre tous les participants. Chacun a su faire profiter le groupe de ces réflexions et expériences personnelles. Une attention particulière a été accordée à la question de la diversité culturelle et à l'importance d'intégrer les populations qui profitent directement du projet dans chacun de ses étapes de la mise sur pied. De l'avis des participants, il s'agit d'une condition indispensable à la réussite des projets de développement. Enfin, le groupe de travail considère que le gouvernement canadien peut et doit jouer un rôle actif dans la promotion de politiques visant le développement durable en Asie-Pacifique.

Recommandations

La franchise et la richesse des discussions tenues par le groupe de travail ont permis de dégager un consensus sur treize recommandations. Ainsi, de l'avis de tous les participants, le gouvernement canadien doit:

- a) définir clairement les priorités canadiennes en matière de développement durable.
- b) orienter une partie plus importante de l'aide publique au développement vers les ONG travaillant sur le terrain.
- c) jouer pleinement un rôle de leader dans les forums multilatéraux comme il le fait pour les questions du travail des enfants et des mines antipersonnelles. Ce leadership doit s'exprimer notamment par l'élaboration de normes plus élevées que dans les autres pays développés.
- d) promouvoir le respect des valeurs canadiennes par les Canadiens et les entreprises canadiennes travaillant à l'extérieur du pays.
- e) orienter les programmes d'aide vers un développement des ressources sociales, humaines et institutionnelles plutôt que vers un développement des capacités gouvernementales.
- f) mettre en place une politique de sensibilisation des citoyens en insistant sur l'interdépendance